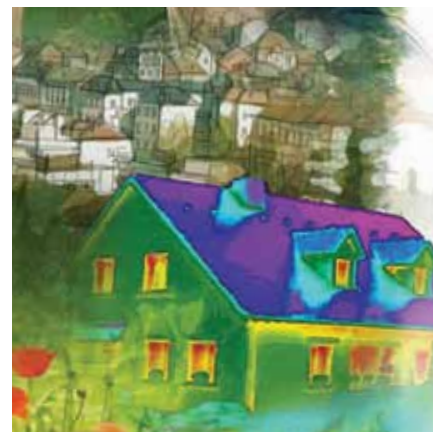


5 ANS
DE PLAN
CLIMAT-ENERGIE
TERRITORIAL



Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales



Un Bilan Carbone
Un Plan d'Actions
4 Axes

LE SCOT DES VOSGES CENTRALES AU CŒUR DES STRATÉGIES LOCALES DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la maîtrise de l'énergie en luttant contre l'étalement urbain. Pour aller plus loin, les élus des Vosges Centrales se sont engagés dans un Plan Climat-Energie Territorial.

En 2009, un Bilan Carbone a été mené pour identifier les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre du territoire. Sur la base de cette analyse et en concertation avec l'ensemble des acteurs institutionnels, un programme d'actions basé sur 4 axes a été défini pour mieux maîtriser l'énergie et réduire les gaz à effet de serre. Une Charte d'Engagement a permis d'officialiser le lancement du

Plan Climat et sa mise en œuvre a débuté le 1^{er} janvier 2011 avec le soutien de la Région Lorraine, de l'ADEME et des fonds FEDER.

Fin 2014, la révision du SCoT donnera l'occasion d'intégrer le Plan Climat dans le SCoT pour une cohérence renforcée.

Ce document expose les principales actions réalisées par le SCoT de 2011 à 2013 pour répondre aux objectifs définis dans la Charte du Plan Climat-Energie Territorial. Je vous invite à en prendre connaissance afin que chaque acteur, citoyen, institutionnel ou privé, s'engage à contribuer à la réussite du Plan Climat-Energie Territorial.



Michel HEINRICH

*Président du Syndicat Mixte
du SCoT des Vosges Centrales*



Bilan Carbone : 1.2 Mt eq. CO₂ /an, soit 10 t eq. CO₂ / an / habitant (référence 2006)

soit 70% de l'émission moyenne d'une centrale à charbon de 250 MW.

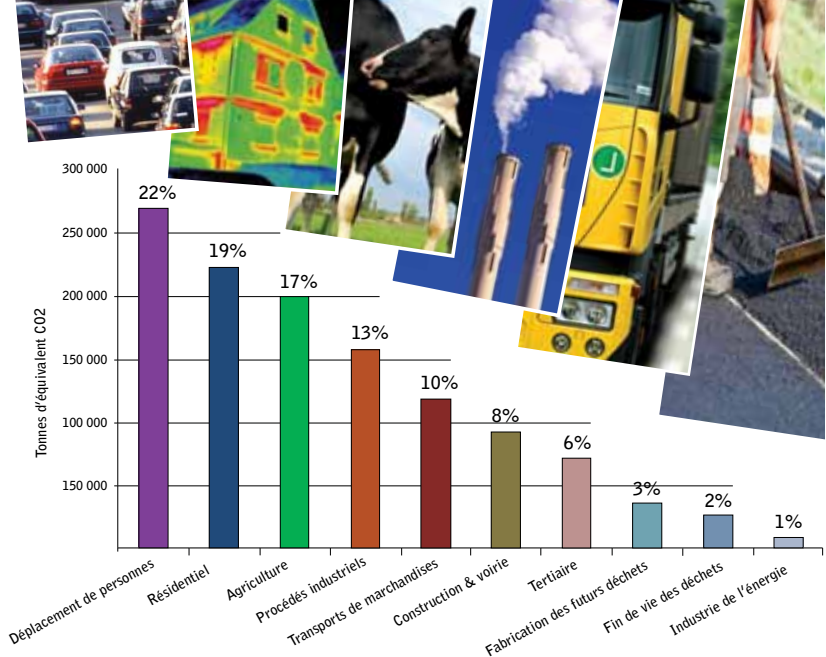
Les objectifs du Plan Climat doivent être compatibles avec ceux du Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE) de Lorraine :

Objectifs régionaux : - 13% en 2020 par rapport à 2005, - 72% en 2050, soit environ 2.8 t eq. CO₂ / an / hab.

Pour mesurer l'effort à fournir, quelques données de comparaison :

Situation 2006 des Vosges Centrales :

- **Transport : 2.25 t eq. CO₂ / an / hab.**
- **Habitat : 1.87 t eq. CO₂ / an / hab.**



Source : Explicit 2009 sur des données de 2006

Qu'est-ce qu'un Plan Climat ? Un Plan d'Actions

Un Plan Climat - Energie Territorial (PCET) invite les collectivités territoriales à animer sur leurs territoires des stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique. Plus qu'un programme environnemental, il participe à une réelle démarche de développement durable, intégrant autant la préservation et la valorisation des ressources naturelles, que la garantie du développement économique local ou encore la réduction des dépenses énergétiques du territoire.

En terme de méthode, il s'organise en 3 points essentiels :

1. la réalisation d'un Bilan Carbone permettant de privilégier les actions les plus réductrices de gaz à effet de serre
2. la co-construction d'un programme d'actions en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire et ses habitants
3. le pilotage et l'amélioration continue de la stratégie par un Comité représentatif des organes prenant part à la démarche.

4 Axes stratégiques pour orienter la mise en œuvre

Axe I :

Pour un urbanisme et des transports durables

Axe II :

Mieux maîtriser l'énergie dans les bâtiments existants

Axe III :

Encourager la production et la mise en œuvre des énergies renouvelables

Axe IV :

Informer et relier les acteurs locaux -
Communiquer auprès des habitants

POUR UN URBANISME & DES TRANSPORTS DURABLES

Les choix en matière d'urbanisme peuvent avoir un impact fort sur les consommations d'énergie, qu'il s'agisse de carburant pour les déplacements causés par un large étalement urbain ou encore de formes urbaines et architecturales énergivores. Il est essentiel de prendre en compte la problématique énergie-climat, en amont, dès l'élaboration des documents d'urbanisme et des opérations

d'aménagement. Pour cela, il s'agit d'encourager les formes urbaines groupées, bien exposées et de réduire les obligations de déplacements entre l'habitat et les lieux d'emplois et de services ou de loisirs. Cela passe par une réduction de la consommation foncière, une meilleure mixité des fonctions et un urbanisme plus dense, bien desservi par les transports collectifs.



Encourager un urbanisme durable économe en énergie

Voyages d'études en France, en Suisse, en Allemagne, en Autriche, ateliers pédagogiques, conférences sur nombre de thèmes liés à l'urbanisme durable économe en foncier, en énergie et sobre en carbone ont été proposés par le SCoT des Vosges Centrales pour enrichir la vision collective des possibles.

Accès aux retours d'expériences sur :

➤ www.scot-vosges-centrales.fr
Onglet EVENEMENTS

Anticiper pour mieux articuler l'urbanisme et les transports multimodaux

La prévention et la valorisation des friches industrielles et urbaines constituent un enjeu fort d'urbanisme et d'aménagement du territoire. La requalification de sites d'activités déjà existants permet de limiter la consommation foncière en terrains agricoles, de réduire la pollution des sols et de limiter les déplacements en voitures. Un guide méthodologique a été réalisé par le SCoT et ses partenaires pour aider les communes et intercommunalités à reconquérir les friches.

Accès au guide directement en page d'accueil sur :

➤ www.scot-vosges-centrales.fr



Favoriser les transports alternatifs à la voiture

Il ne suffit pas de créer les conditions d'infrastructures favorables pour changer les habitudes de chacun. Cela passe également par une bonne information auprès des citoyens pour les convaincre qu'il est plus facile qu'ils ne l'imaginent de laisser leur voiture au garage au profit des autres modes de transport.

Depuis février 2014, la plateforme Internet *Coeur des Vosges Mobilité*, offre la possibilité de connaître, en moins de 3 clics, les différentes initiatives de la région d'Epinal en matière d'éco-mobilité :

➤ www.coeur-vosges-mobilite.fr

MIEUX MAÎTRISER L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La rénovation thermique des bâtiments existants constitue également un enjeu important. Les collectivités ont un rôle essentiel à jouer pour rénover leur patrimoine mais aussi pour inciter les particuliers dans l'amélioration thermique de leur logement. L'utilisation d'éco-matériaux en réhabilitation est aussi à encourager car leur production est moins

émettrice de gaz à effet de serre et contribue à l'économie locale. Afin de progresser vers ces objectifs, l'accompagnement des maîtres d'ouvrage par un réseau local de maîtres d'oeuvres et d'artisans qualifiés est essentiel et passe par le transfert de technologie, la formation et la valorisation d'opérations exemplaires de maîtrise de l'énergie.



Inciter la réhabilitation et la construction de bâtiments publics exemplaires

Pour mutualiser les moyens des collectivités en faveur des économies d'énergie sur le bâtiment, l'éclairage public, l'eau et les véhicules, un conseiller est au service des communes du SCoT. Sa mission consiste en la réalisation de prédiagnostics pour optimiser l'investissement des collectivités vers les solutions les plus économes. La valorisation des *Certificats d'Economie d'Énergie (CEE)* sous forme de primes répond également à cet objectif.

Conseiller Energie Partagé :
06 48 41 33 82



Encourager la maîtrise de l'énergie dans le parc résidentiel existant

Pour répondre au risque croissant de précarité énergétique, le SCoT a édité le *Guide Habiter Mieux*, recueil de témoignages de plusieurs foyers représentatifs du public éligible au dispositif et ayant bénéficié de ses aides. Sa diffusion concerne l'ensemble des acteurs relais du territoire susceptibles d'augmenter le nombre de familles bénéficiaires du programme : élus, artisans, travailleurs sociaux...

Accès au guide directement en page d'accueil sur :

➔ www.scot-vosges-centrales.fr

C'est aussi :
Encourager l'exemplarité par :

Maîtrise de l'énergie en éclairage public

Eco-matériaux locaux

Transfert de technologie & formation

UHP campus

ENCOURAGER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les énergies renouvelables (EnR) présentent le triple avantage de rejeter peu de gaz à effet de serre, de réduire la vulnérabilité et la dépendance énergétique du territoire aux énergies fossiles et d'être créatrices d'emplois locaux. Même si certaines d'entre elles bénéficient de mécanismes de

soutien au niveau national, le développement des filières locales reposent principalement sur la volonté des décideurs et des acteurs locaux. Il est important que les communes et leurs groupements se mobilisent pour inciter leur développement.

C'est aussi :
Inciter à la production d'énergie par la biomasse
Structurer la filière bois-énergie



Taillis (Très) Courtes Rotations



Méthanisation



Réseaux de chaleur



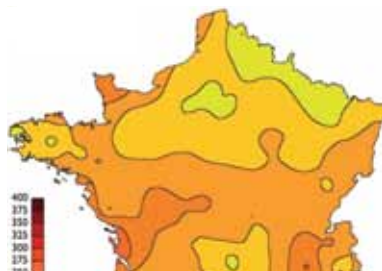
Renforcer la communication sur les EnR

Plusieurs conférences ont été réalisées pour mettre en valeur des filières bien souvent sous-estimées telles que la géothermie ou la méthanisation et des portages de projet innovants s'appuyant sur l'investissement citoyen.

Un guide présentant l'expérience d'autres territoires qui ont mis sur leur développement pose la question de leur opportunité dans les Vosges Centrales. Il s'accompagne d'un reportage nourri de témoignages d'élus.

Pour suivre l'avancée de ces travaux :

www.scot-vosges-centrales.fr



Mieux connaître leur potentiel de développement

En 2014, une étude du potentiel mobilisable en EnR est en cours dans la perspective d'une planification énergétique locale basée sur le modèle suisse.



- Les projets porteurs
- Les stratégies possibles
- Ce qu'il peut produire
- Ce qu'il consomme
- Le territoire

INFORMER ET RELIER LES ACTEURS LOCAUX ET COMMUNIQUER AUPRÈS DES HABITANTS

Les démarches d'information et de concertation engagées sur le territoire ont permis de contribuer à la diffusion d'une véritable « culture Energie - Climat ». Encourager et valoriser les initiatives sobres en carbone, favoriser l'échange d'expériences et le partenariat entre les acteurs, être à l'écoute des initiatives locales sont autant de démarches indispen-

sables pour créer les conditions favorables à la mise en œuvre partagée par l'ensemble des acteurs de la stratégie du Plan Climat-Energie Territorial. Cette dynamique est à entretenir pour optimiser le développement des ressources territoriales et le traduire en termes de retombées économiques et d'emplois.



Favoriser les échanges d'expériences et les coopérations...

Que ce soit par le biais de conférences ou de voyages d'études thématiques, réunissant professionnels, élus et institutionnels, par la mise en valeur des collectivités pionnières ou le rapprochement des collectivités engagées dans la définition de politique énergétique communale par *Climat'Pratic*, c'est tout un réseau d'élus volontaires qui se renforce et s'alimente sur les questions de l'énergie et du climat.

L'ensemble de ces démarches globales sont décrites sur :

➔ www.scot-vosges-centrales.fr



Communiquer auprès du grand public

Démontrer que chacun, à son échelle, a un rôle à jouer pour lutter contre le réchauffement climatique et oeuvrer à la transition énergétique du territoire : tel est le principal message du Plan Climat. Diverses initiatives et supports ont été développés en ce sens dans les mairies, les écoles et les collèges, au sein des grands événements du territoire, à travers la diffusion de reportage sur Vosges TV, d'expositions ou encore la création d'une image d'Epinal.

Télécharger les supports créés sur :

➔ www.scot-vosges-centrales.fr
Onglet EVENEMENTS

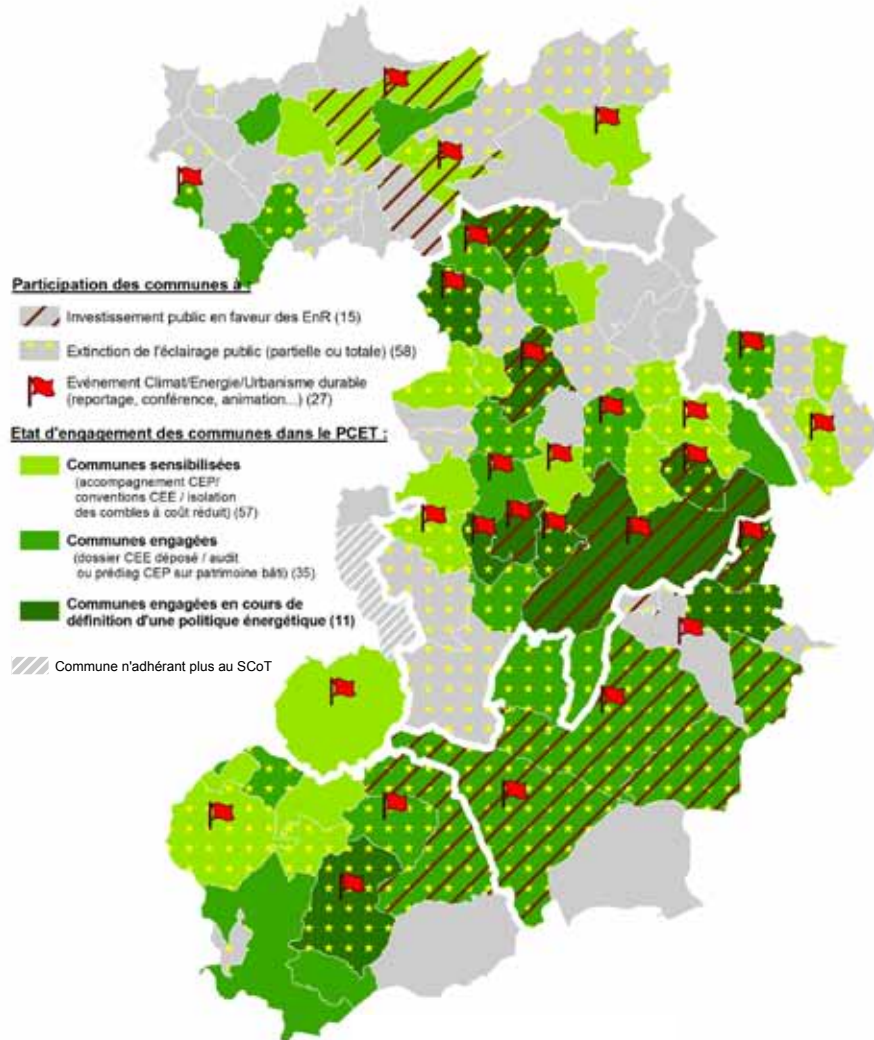
C'est notamment :
Associer le citoyen à la réflexion



Débat citoyen
sur la transition énergétique

ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN CLIMAT-ENERGIE TERRITORIAL

01 JUILLET 2014



RETROUVER TOUTES LES PUBLICATIONS DU PLAN CLIMAT SUR :

➔ WWW.SCOT-VOSGES-CENTRALES.FR

- sur 101 communes : 57 sensibilisées dont 35 engagées
- 19 prédiagnostics communaux
26 notes techniques
- 110 310 € de remise sur facture par la valorisation de 38.7 GWh cumac de CEE
- 44 conférences et tables rondes réalisées
- 24 dossiers CEE déposés pour un total de 27.4 GWh cumac restant à valoriser
- 7 voyages d'études
- 18 animations enfants
- 17 reportages vidéos